

face aux énormes problèmes inhérents à la présence de personnes déplacées aussi nombreuses.

Un Canadien qui s'était rendu dans des camps de réfugiés et qui s'était entretenu avec des représentants du HCR s'est demandé si le rapatriement des Salvadoriens avait bel et bien été volontaire. Il s'est par ailleurs plaint que le HCR ainsi que les gouvernements salvadorien et hondurien n'aient pas répondu clairement à ses questions au sujet des meilleures mesures que des tierces parties pourraient prendre. "Personne ne sait exactement comment aborder le problème des réfugiés: faut-il opter pour la réinstallation, le rapatriement, ou d'autres formes d'intervention?"

On a précisé qu'environ 4 000 à 4 500 Salvadoriens, qui avaient présenté une demande écrite aux représentants du HCR plus tôt cette année, étaient concernés. Le Haut Commissariat n'encourage que les retours volontaires. Il importe aussi de reconnaître que "des forces politiques opérant dans les camps nicaraguayens et salvadoriens cherchent à dissuader les réfugiés de rentrer dans leur pays". Par conséquent, certains ont été "obligés par des forces rebelles (d'aller) dans des pays tiers, pour des raisons politiques".

Il est urgent d'accorder plus d'attention au problème des réfugiés. Cependant, de souligner un expert de la résolution des conflits, il faut résister "à la tentation de se servir des réfugiés aux fins de la propagande politique", pendant que l'on cherche à améliorer leurs "conditions de vie". Divers participants ont par ailleurs fait valoir d'autres points: dans la recherche d'un accord de paix et d'une issue au litige que posent les forces rebelles, il importe de s'interroger sur l'origine du problème des réfugiés; la guerre et l'existence de réfugiés sont toutes deux attribuables à des problèmes socio-économiques que l'on ne pourra régler qu'avec une assistance économique plus grande et une coopération scientifique et culturelle plus marquée; et "la politique américaine se tait sur la question des réfugiés". Enfin, un participant des États-Unis a affirmé que tous les bouleversements sociaux et toutes les révolutions engendrent une vague de réfugiés ("des réfugiés ont quitté les États-Unis à destination du Canada en 1776").

Rôles des tierces parties

À divers moments pendant la séance, les participants ont discuté d'assez près des rôles des tierces parties dans le processus de paix. Des pays agissant seuls ou offrant isolément leur aide ne sont pas en mesure de régler le problème des réfugiés, la question des paiements et d'autres difficultés encore, a déclaré un parlementaire canadien. "Les tierces parties doivent intervenir à une échelle suffisamment impressionnante pour retenir l'attention des États-Unis. Aucun pays tiers n'est à lui seul